

CONSEIL D'ADMINISTRATION

69e assemblée

13 mai 2008

Procès-verbal de la soixante-neuvième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 13 mai 2008 à 19 :00 heures au CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 90, chemin Rivière-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Guylaine Breault
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Anne-Marie Gingras
- Monsieur Alain Lampron
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Céline Roy
- Madame Alice Trottier
- Madame Sandra Veillette
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Madame Michelle Carignan
- Madame Aline Grondin
- Madame Hélène Pépin
- Madame Johanne Soucy
- Madame Gaétane Tremblay

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Lampron, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, monsieur Michel Champagne, madame Chantal Carignan, madame Sylvie Moreau et madame Manon Trudel.

CA-069-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux

administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1074-05-08
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-069-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1075-05-08
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-069-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-069-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-069-03 Adoption du procès-verbal du 11 mars 2008
- CA-069-04 Suivi au procès-verbal du 11 mars 2008
- CA-069-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-069-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Politique de gestion des avoirs
 - 6.2 Plan d'amélioration des RNI
 - 6.3 Prix accessibilité et continuum de services
 - 6.4 Mandat du comité de sélection du directeur général
 - 6.5 Autoévaluation du conseil d'administration
 - 6.6 Dépôt des procès-verbaux sur le site WEB
 - 6.7 Création poste de directeur des services professionnels
- CA-069-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
 - a) Suivi de l'évolution des griefs
 - b) Suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (période 12)
 - c) Suivi du mouvement de la main-d'oeuvre
 - 7.2 Rapport du comité de vigilance du 7 avril et du 12 mai 2008
 - a) Examen des plaintes
 - b) Clientèle en hébergement
 - c) Gestion des éclosions (fiche remise sur place)
 - 7.3 Rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail
 - 7.4 Rapport annuel sur l'accès à l'information
 - 7.5 Rapport sur le règlement et le traitement d'une mésentente entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les RNI
 - 7.6 Rapport annuel sur les plaintes
 - 7.7 Rapport sur les activités du directeur général
 - 7.8 Bilan de l'entente de gestion 2007-2008
- CA-069-08 Sujets soumis pour information :

- 8.1 Plan directeur immobilier
- 8.2 Implantation progiciel administratif régional
- 8.3 Projet de construction à Ste-Geneviève-de-Batiscan
- 8.4 Colloque des directeurs généraux et de l'AQESSS
- 8.5 Activité reconnaissance à nos partenaires privilégiés
- 8.6 Suivi du plan de vieillissement
- CA-069-09 Correspondance.
- CA-069-10 Autres sujets :
 - 10.1 Gala reconnaissance 2008
 - 10.2 Lancement du 10^e anniversaire de la CDC
- CA-069-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-069-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 11 mars 2008 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1076-05-08
Relative à l'adoption du procès-verbal de la soixante-huitième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le procès-verbal de la soixante-huitième (68e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue 11 mars 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-069-04 SUVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-huitième assemblée du conseil d'administration tenue le 11 mars 2008 et répond aux questions des administrateurs.

CA-068-06.2 Visite ministérielle en RNI

Le plan d'amélioration a été élaboré dans les délais prescrits. Il a été envoyé à l'Agence aux fins de commentaires. Il a été déposé pour analyse de recommandation au comité de vigilance. Les cadres et les RNI ont été informés du plan. Un suivi sera réalisé auprès du comité de vigilance.

CA-068-06.3 Plan directeur immobilier

Une analyse de perspective de financement du plan a été réalisée. Le plan a été présenté à M. Gaétan Lamy de l'Agence.

CA-068-06.4 Suite à la formation des membres du conseil d'administration

Une rencontre a été tenue entre le président et le directeur général afin de défricher le dossier. Le comité sera réuni d'ici la fin mai. L'autoévaluation se fera à l'automne, au cours d'un lac-à-l'épaule.

CA-068-06.5 Nomination du docteur Karine Petit

Une copie de la résolution a été envoyée à Dre Petit et au chef de médecine, Dre Michèle Cloutier.

CA-068-06.6 Renouvellement des privilèges pour les médecins

Un extrait de résolution a été envoyé à chaque médecin avec copie au Dre Michèle Cloutier, chef de médecine de l'établissement.

CA-068-06.7 Politique sur la liberté de mouvement (révision)

La politique a été modifiée. Les cadres et employés ont été informés de ces modifications. Les membres du C.A. ont reçu un document mis à jour pour être inséré dans leur cartable de référence.

CA-068-06.8 Nomination de délégués à l'AQESSS

M. Gilles Maurais et M. Alain Lampron ont participé au colloque annuel. Un suivi sera fait au conseil d'administration du 13 mai 2008.

CA-068-07.1 a) Départ du chef des ressources humaines et procédures de dotation (point d'information)

M. Michel Croteau a été embauché et est entré en fonction le 28 avril 2008.

CA-068-07.2 a) Rapport financier au 2 février 2008

Les suivis requis ont été réalisés auprès de l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

CA-068-07.2 b) Plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI)

Le plan a été acheminé à l'Agence dans les délais prescrits.

CA-068-08.2 Tournée des installations

La lettre a été rédigée et envoyée aux personnes concernées.

CA-068-08.4 Journée sur le développement économique de la MRC des Chenaux

M. Lampron a accepté de coprésider un chantier portant sur le sentiment d'appartenance et de développement de l'image de la MRC des Chenaux

CA-068-08.7 Prix Innovation – AQESSS 2008 – Accessibilité et continuum des services

L'établissement s'est vu décerner le prix lors du colloque annuel de l'AQESSS, le 25 avril 2008. Ce point revient de façon spécifique au conseil d'administration du 13 mai 2008. Nous avons reçu une lettre de félicitations de M. Jean-Denis Allaire, PDG de l'Agence.

CA-068-10.1 Gala reconnaissance

Le lieu de la tenue du Gala a été modifié pour le Club de golf Le Saint-Rémi au Lac-aux-Sables.

Résolution : 1077-05-08
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'accepter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 mars 2008, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

CA-069-05 **PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Aucun participant à cette assemblée.

CA-069-06 **SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :**

6.1 Politique sur la gestion des avoirs de la clientèle en RNI

Mme Chantal Carignan, DSSOS-SI informe les membres du conseil d'administration de la nouvelle politique sur la gestion des avoirs de la clientèle en RNI.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1078-05-08
Relative à la politique sur la gestion des avoirs
de la clientèle en RNI

CONSIDÉRANT QUE nous devons nous conformer aux articles 15 et 16 du contrat entre un établissement et une RNI qui réfèrent les propriétaires à une telle politique ;

CONSIDÉRANT la recommandation 7 du rapport de la visite ministérielle en RNI, recommandation incluse dans le plan d'amélioration;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que les membres du conseil d'administration adoptent ladite politique.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Plan d'amélioration RNI

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du plan d'amélioration des ressources non institutionnelles découlant de la visite ministérielle. Elle nous informe aussi que l'Agence a suggéré des ajustements mineurs qui ont été intégrés à notre plan d'amélioration.

Résolution : 1079-05-08
Relative au plan d'amélioration RNI

CONSIDÉRANT QUE le plan tient compte des onze recommandations contenues dans le rapport ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE le plan a été présenté aux membres du comité de vigilance et de la qualité lors de la rencontre tenue le 7 avril 2008;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le plan d'amélioration RNI tel que présenté et d'en confier le suivi au comité de vigilance et de la qualité.

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Prix accessibilité et continuum des services

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que suite à la présentation de sa candidature au Prix accessibilité et continuum des services, le CSSS Vallée-de-la-Batiscan a remporté le 1^{er} prix et a reçu un montant de 5 000 \$.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1080-05-08
Relative au Prix accessibilité et continuum des services

CONSIDÉRANT QUE nous désirons reconnaître de façon tangible l'apport de nos employés;

CONSIDÉRANT QUE nous souhaitons que le prix de 5 000 \$ puisse toucher un maximum d'employés;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons permettre aux équipes de fêter cette reconnaissance;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que notre établissement ajoute 5 000 \$ au prix déjà reçu.

Que ce montant (10 000 \$) soit réparti à chaque équipe en fonction des détenteurs de poste et qu'un montant spécifique soit conservé pour les employés TPO de l'établissement.

Que chaque équipe identifie la façon dont elle disposera de ce montant (fête, repas communautaires, formation, achat de volume, d'équipement ou autres formules).

Que le directeur général fasse rapport au conseil d'administration de la façon dont les montants ont été utilisés par les équipes.

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Mandat du comité de sélection du directeur général

Monsieur Gilles Maurais, président, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que la nomination d'un directeur général dans un établissement est un processus très encadré et fait l'objet d'un suivi par le ministre et l'Agence aussi que le conseil doit remplir certaines responsabilités dont celles de :

- A) Demander l'autorisation au ministre d'ouvrir le concours - Réalisé
- B) Nommer 3 représentants du conseil d'administration sur le comité de sélection – Réalisé
- C) Définir le mandat du comité de sélection – Une recommandation vous est faite
- D) Définir les enjeux de l'établissement – Exercice réalisé avant le C.A.
- E) Procéder à l'embauche du directeur général.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1081-05-08
Relative au mandat du comité de sélection
du directeur général

CNSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit respecter les règles et procédures;

CONSIDÉRANT QU'il faut mener le processus pour que l'affichage se fasse à la mi-septembre;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de mandater le comité de sélection à procéder à l'affichage du poste, à recevoir et sélectionner les curriculum vitae, à recevoir les candidats en entrevue, à faire passer, si nécessaire, des tests psychométriques aux candidats s'étant démarqués, à recommander la candidature d'une personne qui saura faire face aux enjeux organisationnels identifiés par le conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Processus d'autoévaluation du conseil d'administration

Monsieur Alain Lampron, directeur général, rappelle aux membres du conseil d'administration qu'ils ont mandaté, en mars dernier, un comité pour élaborer un projet de processus d'autoévaluation et les outils à utiliser.

Le comité a tenu une rencontre le 6 mai dernier et recommande un processus axé sur le fonctionnement du conseil d'administration en tant que groupe.

Le comité recommande un processus qui s'étalerait jusqu'en octobre et qui se conclurait dans le cadre d'un lac-à-l'épaule principalement consacré au fonctionnement du conseil d'administration.

Le comité recommande, qu'après le lac-à-l'épaule, qu'un plan d'amélioration soit réalisé afin d'améliorer le fonctionnement du conseil d'administration.

Après échanges les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1082-05-08
Relative au processus d'autoévaluation
du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE nous devons respecter les règlements qui nous régissent;

CONSIDÉRANT QUE nous devons nous doter d'un plan d'amélioration du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le processus tel que présenté et que les orientations de ce processus et des outils qui y sont inclus respectent la ligne directrice comprise dans le document décrivant les réflexions du comité.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Dépôt des procès-verbaux sur le site WEB de l'établissement

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur le fait qu'il nous arrive occasionnellement de recevoir des demandes afin de diffuser les procès-verbaux du conseil d'administration.

Nous devons nous rappeler que les séances du conseil sont publiques et que le procès-verbal du conseil d'administration est un document public après qu'il soit adopté par le conseil d'administration.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1083-05-08
Relative au dépôt des procès-verbaux
sur le site WEB de l'établissement

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit faire preuve de transparence envers ses employés, la population et ses partenaires;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée :

- ♦ Que les procès-verbaux du conseil d'administration, après leur adoption, soient placés sur le site WEB.
- ♦ Que le site WEB permette l'accès aux 6 derniers procès-verbaux du conseil d'administration.
- ♦ Que le directeur général voit à la concrétisation de cette décision avec les services de communication de l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

6.7 Création poste de directeur des services professionnels (DSP)

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que la Loi de la santé et des services sociaux du Québec prévoit que chaque CSSS doit être doté d'un poste de directeur des services professionnels (DSP).

L'agrément nous a indiqué dans son rapport que nous devons nous conformer à la Loi.

Actuellement, le Dre Michèle Cloutier joue un rôle de chef de médecine et remplit à 90 % les responsabilités du directeur des services professionnels (DSP).

Le coût du poste de DPS est assumé par l'établissement alors que celui de chef de médecine est couvert par la RAMQ.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante;

Résolution : 1084-05-08
Relative à la création d'un poste de directeur
des services professionnels (DSP)

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la Loi de la Santé et Services sociaux du Québec et que l'établissement devra assumer le coût de la rétribution du DSP ;

CONSIDÉRANT QU'il faut assumer une dépense annuelle de l'ordre de 57 000 \$ par année;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée :

- De mandater le directeur général pour que le MSSS nous donne les autorisations nécessaires pour créer ce poste

de cadre supérieur à raison de quatorze (14) heures par semaine.

- De nommer sans concours le Dre Michèle Cloutier au poste de directeur des services professionnels (DSP) à raison de quatorze (14) heures par semaine.
- De mandater le directeur général pour négocier les modalités administratives (contractuelle ou salariée) avec le Dre Cloutier aux conditions généralement conventionnées pour ce poste.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-069-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines

Madame Céline Roy, représentante du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration des dossiers qui ont fait l'objet d'une étude détaillée en lien avec la gestion des ressources humaines

A) Suivi de l'évolution des griefs

Madame Céline Roy, représentante du Comité de suivi des ressources humaines, lequel n'a pas eu quorum à sa rencontre, informe les membres du conseil d'administration sur l'évolution des griefs pour la période du 29 février 2008 au 30 avril 2008.

Pour cette période :

- ♦ Nous sommes passés de 37 à 42 griefs actifs
- ♦ Durant cette période 2 griefs ont été réglés
- ♦ Nous avons reçu 7 nouveaux griefs.

Pour la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008, 34 ententes hors griefs ont été réglées.

Le coût engendré par ces règlements (règlements de griefs et hors arbitrage) est de 22 404 \$.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1085-05-08
Relative à l'adoption du rapport sur le suivi de l'évolution des griefs

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport de suivi de l'évolution des griefs pour la période du 29 février 2008 au 30 avril 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire

La représentante du comité de suivi des ressources humaines présente le rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire (périodes 12 et 13).

Le tableau démontre que pour la période 12, nous ne rencontrons pas la cible établie : avec un ratio de 6,02 % nous sommes à + 0.35 % du ratio attendu de 5.67 %.

Pour la période 13, nous ne rencontrons pas la cible établie : avec un ratio de 6,09 % nous sommes à + 0,42 % du ratio attendu de 5.67 %.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1086-05-08
Relative au rapport sur le suivi de
l'évolution de l'assurance salaire (période 12)

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les rapports de suivi de l'évolution de l'assurance salaire pour les périodes 12 et 13, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Suivi de mouvement de la main-d'œuvre

La représentante du comité de suivi des ressources humaines présente le rapport sur l'évolution du mouvement de la main d'œuvre de notre organisation pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Pour cette période le rapport démontre pour l'ensemble de notre organisation :

- ♦ Un total de 62 embauches
- ♦ Un total de 57 départs

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1087-05-08
Relative au rapport sur le mouvement
de la main d'oeuvre

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport de suivi de mouvement de la main-d'œuvre pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Rapport du comité de vigilance et de la qualité

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration de l'essentiel des discussions tenues lors des rencontres du comité de vigilance et de la qualité les 7 avril et 12 mai 2008 (la rencontre du 12 mai n'a pas eu quorum).

- Rapport de suivi du plan d'implantation du milieu de vie présenté par la directrice matricielle hébergement.
- Rapport de suivi sur les réseaux locaux de service et les ententes de 2^e ligne.
- Rapport sur la liberté de mouvement (mesures de contrôle).
- Plan d'amélioration RNI.
- Ententes de gestion à la période 11.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1088-05-08

Relative au rapport du comité de vigilance et de la qualité

CONSIDÉRANT QUE le comité de vigilance et de la qualité n'a pas eu quorum et que certains points n'ont pu être analysés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport du comité de vigilance et de la qualité en omettant les points suivants :

- Rapport du bilan d'action locale de santé publique 2004-2007.
- Rapport de suivi PI, PSI, PIR et PTI.
- Suivi agrément.
- Ententes de gestion à la période 13.

- Adoptée à l'unanimité –

A) Rapport sur l'examen des plaintes du 29 février au 5 mai 2008

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période du 29 février au 5 mai 2008.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1089-05-08
Relative au rapport périodique sur les plaintes
pour la période du 29 février au 5 mai 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les plaintes pour la période du 29 février au 5 mai 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur la clientèle en hébergement

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2008 :

en CHSLD :

- ♦ 157 lits sont dressés
- ♦ 3 places libres
- ♦ 11 clients en attente (un client en attente à deux endroits)

en RNI :

- ♦ 61 lits sont dressés
- ♦ 5 places libres
- ♦ 19 demandes en attente pour 11 clients

Mouvement de la clientèle du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2008 :

- ♦ 5 admissions
- ♦ 0 départ
- ♦ 6 décès

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1090-05-08
Relative au rapport sur la clientèle en
hébergement au 1^{er} mai 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les taux d'occupation et mouvement de la clientèle de nos ressources d'hébergement pour la période du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur les éclosions

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration que pour la période du 11 mars au 1^{er} mai 2008 aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices et qu'à ce jour, il n'y a aucun cas de Clostridium difficile dans l'établissement.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1091-05-08
Relative au rapport sur les éclosions

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les éclosions pour la période du 11 mars au 1^{er} mai 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail 2007-2008

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les activités relatives à l'application de la politique interne pour contrer les comportements abusifs et violents en milieu de travail.

Deux plaintes ont été acheminées au comité de traitement des plaintes :

- Une plainte jugée admissible a été traitée par le comité et s'est conclue par une recommandation à la direction générale.
- L'objet de la seconde plainte n'a pas été traité par le comité. Des interventions par le supérieur immédiat étant en cours avec l'employé concerné.

Tel que prévu à la politique, une semaine de sensibilisation sera organisée au cours de l'année. Le comité paritaire de santé et sécurité au travail a le mandat de présenter des activités afin de sensibiliser le personnel aux comportements abusifs et violents en milieu de travail.

Le comité de traitement des plaintes est composé de messieurs Pierre McCraw (éducateur spécialisé), Robert Ayotte de l'Accord Maurice et de madame Chantal Carignan, DSSOS-SI.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1092-05-08

Relative au rapport annuel sur les plaintes
en milieu de travail 2007-2008

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la politique interne pour contrer les comportements abusifs ou violents en milieu de travail;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail 2007-2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.4 Rapport annuel sur l'accès à l'information 2007-2008

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les activités relatives aux demandes d'accès à l'information.

- 698 demandes d'accès à l'information ont été traitées par l'archiviste médicale cette année.
- On note une augmentation de 4,2 % des demandes par rapport à 2006-2007.

Il est désormais établi que seule l'archiviste médicale procède à ces demandes. Sa présence maintenant partagée dans les 2 CLSC favorise un fonctionnement homogène parmi le personnel des archives.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1093-05-08
Relative au rapport annuel sur l'accès
à l'information 2007-2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel sur l'accès à l'information 2007-2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport annuel traitant des mécontentes entre l'établissement et les RNI

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, présente aux membres du conseil d'administration le rapport annuel sur le règlement et traitement d'une mécontente entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non institutionnelles.

Aucune mécontente entre l'établissement et les RNI n'a eu lieu entre le 13 novembre 2007 et le 31 mars 2008.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1094-05-08
Relative au rapport annuel traitant des mécontentes
entre l'établissement et les RNI

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à l'article 7 de la politique;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel traitant des mécontentes entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non institutionnelles, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.6 Rapport annuel 2007-2008 sur l'examen des plaintes

Madame Sylvie Moreau, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, présente aux membres du conseil d'administration le rapport annuel 2007-2008 sur l'examen des plaintes.

Tel que stipulé dans la loi, il doit y avoir dépôt du rapport annuel sur l'examen des plaintes au comité de vigilance et de la qualité et au conseil d'administration.

Pour l'année 2007-2008, la commissaire locale a traité :

- 16 plaintes (9 mission CHSLD – 7 mission CLSC).
- 16 interventions (7 mission CHSLD – 9 mission CLSC).
- 11 demandes d'assistance.
- Aucune plainte transmise au médecin examinateur.
- Aucune plainte transmise au protecteur du citoyen.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1095-05-08
Relative au rapport annuel 2007-2008 sur
l'examen des plaintes

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel 2007-2007 sur l'examen des plaintes, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.7 Rapport sur les activités du directeur général

Monsieur Alain Lampron, directeur général, présente aux administrateurs le rapport de ses activités pour la période du 12 mars au 13 mai 2008.

Pour cette période, 86 activités d'une durée de plus de deux heures ont été menées et monsieur Lampron. Sur ces 45 jours ouvrables, monsieur Lampron mentionne avoir pris 2 jours de congé.

Les administrateurs présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions, à leur satisfaction.

Résolution : 1096-05-08
Relative à l'adoption du rapport
d'activités du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport d'activités du directeur général pour la période du 12 mars au 13 mai 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.8 Bilan de l'entente de gestion 2007-2008

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration du bilan de l'entente de gestion 2007-2008 à la période 13.

L'entente comprend 25 indicateurs :

- 14 cibles sont atteintes
- 11 cibles non atteintes dont :
 - 3 quasi atteintes
 - 3 cibles sont atteintes en fonction de notre pourcentage de population

Les indicateurs concernant les engagements clinico-administratifs sont donnés aux membres à titre d'information seulement, mais seront adoptés à la prochaine séance du conseil, car les membres n'ont pu prendre connaissance des données avant la rencontre.

- 18 atteintes
- 9 en cours
- 4 non atteints

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1097-05-08
Relative au bilan de l'entente de gestion
2007-2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le bilan de l'entente de gestion 2007-2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-069-08 **SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :**

8.1 État d'avancement du plan directeur immobilier (PDI)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur l'état d'avancement du dossier.

Le 17 avril dernier, nous avons déposé le PDI à monsieur Gaétan Lamy de l'Agence.

Le dossier a été accueilli favorablement et qualifié d'honnête et réaliste.

Il nous a été demandé de préciser certaines données financières et d'établir une priorisation et une séquence de réalisation des travaux.

Nous avons convenu de déposer les correctifs demandés pour la fin juin.

Monsieur Gaétan Lamy, de l'Agence, nous a informés que nous aurions les réponses avant la fin décembre 2008 et que nos chances qu'elles soient positives étaient excellentes.

Nous avons reçu un retour officieux de l'agence sur les perspectives de financement de certains projets identifiés dans le PDI.

8.2 Implantation du progiciel administratif régional (PAR)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le processus est engagé depuis la fin mars et devrait être en opération en octobre 2008.

Le projet consiste à implanter un même logiciel régional pour les finances, les ressources humaines et les approvisionnements.

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan est le quatrième établissement de la Mauricie à être implanté.

L'échéancier des travaux a été fixé le 28 mars dernier lors d'une rencontre avec les responsables de la CSRA et de la firme CGI. Nous devrions être opérationnels à la fin octobre 2008.

La mise en œuvre de ce projet va nécessiter beaucoup d'efforts et de temps pour l'équipe de la DSSG et de son personnel.

Charles Legendre, chef des ressources financières agit à titre de coordonnateur de projet. Il est accompagné de Lucie Champagne et de Johanne Baril.

Plusieurs rencontres de formation sont prévues avec les cadres et, là où nécessaire, avec les personnes salariées.

8.3 Projet de construction d'un garage pour ambulance au CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur l'évolution de ce dossier.

Les ambulances de la Mauricie doivent se relocaliser d'ici la fin de l'année 2008.

Le directeur général des Ambulances de la Mauricie nous a approchés afin de connaître notre intérêt à construire un garage sur nos terrains du CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

L'Agence de santé supporte ce projet et serait disposée à investir dans un tel projet dont le partage des coûts serait de 70 % pour les Ambulances de la Maurice et de 30 % pour le CSSS Vallée-de-la-Batiscan.

La réalisation de ce projet nous permettrait de nous doter d'un entrepôt supplémentaire qui correspond à un grand besoin.

Nous avons entrepris de valider avec la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) les possibilités de construire un tel bâtiment et de le rétrocéder par emphytéose.

Nous avons également établi des coûts sommaires de construction que nous avons présentés au directeur général des Ambulances de la Mauricie. Au total, incluant l'aménagement du terrain, les professionnels et les taxes, on parle d'un projet de près de 200 000 \$.

8.4 Colloque des directeurs généraux et de l'AQESSS

Monsieur Alain Lampron, directeur général, et monsieur Gilles Maurais, président, informent les membres du conseil d'administration sur le colloque des directeurs généraux et de l'AQESSS afin d'être informés des grandes tendances qui nous gouvernent et être en mesure d'identifier ses rôles et responsabilités dans la gestion de l'établissement.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

- Des préoccupations importantes sur les pénuries de main-d'œuvre.

- Les perspectives de rétention des cadres et des directeurs généraux.

AQESSS

- Les tableaux de bord comme outils pour le conseil d'administration.
- Le rôle du président.
- Le rôle et la responsabilité du comité de vigilance et de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.
- Des sujets d'intérêt sur l'organisation des services médicaux et de réseau.

8.5 Activité reconnaissance à nos partenaires privilégiés

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration qu'un suivi a été fait à la demande de souligner l'apport de nos partenaires privilégiés et qu'ainsi le conseil d'administration prenne conscience du nombre et de l'importance du bénévolat qui se réalise dans l'établissement.

- Au-delà de 125 personnes ont participé à cette activité reconnaissance qui s'est tenue lors d'un dîner à la cabane à sucre.
- Cette activité a réuni des membres du conseil d'administration, des Fondations, des comités des usagers et de résidents, des bénévoles et les propriétaires de RNI.
- Une pochette d'information, un stylo et une épinglette portant le nouveau logo du CSSS Vallée-de-la-Batiscan ont été remis à chaque participant.
- Un certificat de reconnaissance personnalisé à chaque bénévole présent a été remis en main propre par le président et le directeur général.
- Selon les feed-back recueillis, cette activité a été fort appréciée de tous.

8.6 Suivi au plan de vieillissement

Monsieur Alain Lampron, rappelle aux membres du conseil d'administration qu'un plan pour faire face au vieillissement de la population a déjà été adopté.

Ce plan prévoyait 5 actions à savoir :

- Diminuer le nombre de lits d'hébergement;
- Développer des formules de soutien à l'hébergement communautaire;
- Augmenter le soutien à domicile;
- Revoir le fonctionnement du centre de jour et du SAG;
- Répartir nos ressources équitablement sur l'ensemble du territoire.

La présentation veut établir le suivi qui a été réalisé à ce dossier.

L'agence a relevé une erreur de prévision des données démographiques qui auront des incidences sur le financement des services que nous offrons. Le directeur général présentera un amendement au plan de vieillissement.

2 rencontres ont été tenues en 2007 avec l'Agence au sein desquelles nous avons demandé un soutien financier adapté (en date du 28 avril) nous n'avons pas reçu de réponses de leur part.

Les projections de répartition des ressources par zone de desserte ont été réalisées et déposées aux cadres en début de mars 2008 afin qu'ils planifient leur année financière 2008-2009 avec les nouvelles données.

Les syndicats ont été rencontrés pour les informer du plan et de son impact.

La réorganisation du centre de jour a été confiée à Louise Vandal.

Nous sommes à explorer que le SAG soit sous la responsabilité du chef de médecine, Dre Cloutier.

Toutes les équipes sont en marche pour actualiser ce plan.

CA-069-09

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- Forum du citoyen Mauricien.
- ♦ Suites au Rapport Castonguay.
- ♦ Communiqué sur le budget provincial 2008-2009.
- ♦ Suivis au Rapport Castonguay : 5 chantiers qui interpellent l'AQESSS
- ♦ Note de Mme Lise Denis, directrice générale de l'AQESSS. Analyse détaillée des crédits pour la santé et les services sociaux
- ♦ Communiqué de l'AQESSS – Suivi de l'équilibre budgétaire des établissements membres via CIFINO, résultats projetés à la période 9 finissant le 8 décembre 2007.
- ♦ Note de Mme Lise Denis, directrice générale de l'AQESSS Recours collectif concernant les frais de lavage des vêtements
- ♦ Lettre du ministre Philippe Couillard autorisant l'ouverture du concours pour la sélection du directeur général.
- ♦ Rapport annuel de l'AQESSS et épinglette.

CA-069-10

AUTRES SUJETS

10.1 Gala Reconnaissance

Madame Céline Roy souligne l'excellent travail des membres du comité Gala Reconnaissance 2008 et demande à ce qu'une lettre de félicitations leur soit expédiée.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1098-05-08
Relative à une lettre de félicitations aux membres
du comité Gala Reconnaissance 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de faire parvenir une lettre de félicitations à chacun des membres du comité Gala Reconnaissance 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

10.2 10^e anniversaire de la CDC

Mme Nancy Gauthier invite les membres du conseil d'administration à venir célébrer le 10^e anniversaire de la CDC, le 20 mai prochain.

CA-069-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 22 h.

Alain Lampron
Secrétaire